

Que pensez-vous de l'organisation du réseau périnatal Auvergne ?

Votre activité vous conduit-elle à prendre en charge des femmes enceintes ou leurs nouveau-nés..... non oui parfois régulièrement

➤ **Si non**, allez directement à la **page 4**

➤ **Si oui**, avez vous entendu parler du décret d'octobre 1998 traitant de l'organisation en réseau de soins périnataux ? oui non

Si oui, vous êtes vous procuré une copie du décret ? .. oui non

➤ **Si oui**

vous l'avez entièrement lu

vous avez lu certaines parties

vous ne l'avez pas lu

➤ **Si non**

vous ne saviez pas comment vous le procurer

vous avez pensé que le décret serait illisible

vous avez pensé que vous n'aviez pas besoin de le lire

autre :

Par rapport à l'organisation en réseau périnatal, il y a des professionnels qui pensent que ...

Et vous qu'en pensez-vous ?

	pas du tout d'accord	pas trop d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord
- l'organisation en réseau de soins diminue l'isolement professionnel.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'engagement actif de chacun des acteurs de santé est une des conditions de bon fonctionnement du réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'intérêt majeur du réseau de soins est de diminuer la mortalité périnatale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il y a toujours une "balance" des risques à faire (avantages et inconvénients), devant une nouvelle pratique de soins.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une femme, bien informée dès le début de sa grossesse, acceptera le fonctionnement en réseau.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le réseau devrait favoriser les collaborations entre acteurs de ville et maternités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'organisation en réseau de soins ne change pas grand chose, la plupart des complications de l'accouchement étant imprévisibles.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'organisation en réseau de soins va augmenter la médicalisation de la grossesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il y a un risque que les patientes transférées soient reçues par un praticien moins expérimenté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- la structure coordonnatrice du réseau de soins doit être indépendante des directions des établissements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'informatisation du réseau devrait faciliter l'évaluation des pratiques.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les protocoles inhérents au réseau risquent d'augmenter les contraintes médico-légales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une charte établie entre les membres du réseau garantira l'égalité de tous.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les maternités de niveau III sont "embolisées", on passe des heures à trouver une place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom et n° identifiant

	pas du tout d'accord	pas trop d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord
- en faisant des choses trop organisées "d'en haut", on risque de démotiver les gens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- plus le niveau de soins est bas, plus on va transférer et donc perdre de l'argent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'orientation proposée par le décret risque d'effrayer les mères "envoyées" vers les établissements de niveau I.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de toute façon, on continuera à travailler avec des gens en qui on a confiance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les femmes multipares à bas risque, suivies lors d'une grossesse antérieure en maternité de niveau II ou III, refuseront d'aller en maternité de niveau I	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il faut un dossier médical commun qu'on peut se partager.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il faudra s'assurer que le travail en réseau diminue bien la mortalité des mères et des enfants.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'organisation en réseau de soins permet à chaque femme d'être orientée plus rapidement dans une maternité de niveau adapté à son "risque".....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- avec le réseau, tout le monde a le même poids, du généraliste au patron de CHU.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les maternités de niveau III ne vont pas jouer le jeu : elles inscrivent des femmes à bas risque en début de grossesse même si elles habitent loin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- un réseau "ville-hôpital" devrait permettre une vision "unifiée" de la grossesse : de la préparation à la naissance au retour à domicile.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Le réseau, c'est d'abord un moyen pour la Sécurité Sociale de faire des économies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il faut connaître l'opinion des familles sur le réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'informatisation marchera si chacun saisit les données qu'il recueille.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- gynécologues médicaux, médecins généraliste et sage-femmes sont les mieux "placés" pour orienter les femmes en début de grossesse.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'organisation en réseau est une chance, ça revalorise ma profession.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les maternités de niveau III risquent de devenir des usines à pathologies.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il faut qu'on puisse faire circuler le dossier médical par Internet.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il y a un risque de compétition financière entre maternités devant coopérer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- c'est naturel de passer la main pour les femmes à risque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- on établit des normes mais les moyens humains pour les mettre en œuvre sont insuffisants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le décret homogénéise les pratiques, il y aura moins de "fantaisies" individuelles.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le mandat du coordinateur du réseau doit être limité dans le temps.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le personnel de niveau I va perdre son "savoir-faire" pour la pathologie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il risque d'y avoir divergence entre les objectifs du réseau et les projets d'établissements.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'informatisation du réseau est nécessaire à la communication entre professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- la structure risque de se substituer au médecin quant aux décisions médicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le risque, c'est que les maternités de proximité disparaissent complètement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il faudra que chaque professionnel sache ce que l'on va faire de ses données informatisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	pas du tout d'accord	pas trop d'accord	plutôt d'accord	tout à fait d'accord
- grâce au réseau, l'orientation des femmes, des niveaux III vers les niveaux I ou II, se fera sans problème.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il y a un gouffre entre ce qui est prévu par le décret et la réalisation sur le terrain.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le CHU risque de se trouver en position de leader au sein du réseau.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- un réseau, c'est beaucoup plus large que les seules relations inter-maternités.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- maintenant, par peur de l'erreur, toutes les grossesses sont devenues à risque.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'organisation en réseau corrige les inégalités sociales face à l'accès aux soins.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le manque de moyens compromet la garantie du "minimum de proximité" entre la mère et son enfant.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les pratiques de soins, différentes entre "écoles" d'obstétriques, apporteront un "plus" au réseau.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il faut voir si les pratiques médicales de notre réseau concordent avec ce qui se fait en France.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il y a un risque de comparaison des résultats des maternités par les tutelles.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le réseau périnatal c'est un champ plus large que la seule organisation des transferts in utero ou post natus.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le décret reflète la volonté de certains organismes administratifs d'instaurer des normes qui ne correspondent pas du tout à la réalité.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- plus les femmes comprendront l'organisation en réseau, plus elles exigeront le "risque 0".....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'organisation en réseau fait que les femmes enceintes perdent le libre choix de leur maternité.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les femmes n'iront plus vers un médecin mais vers une structure.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- pour désengorger les services, les obstétriciens hospitaliers devraient recommander la surveillance de la grossesse par les médecins de ville.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- il y a un risque de conflit en responsabilité entre le service qui reçoit et celui qui transfère.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- les femmes vont mettre une étiquette de niveau sur les maternités.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le décret détruit les réseaux déjà existants basés sur la confiance.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- sans dépassement d'honoraires, les structures privées ne pourront pas prendre en charge les femmes qui ne peuvent pas être accueillies en niveau III.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- maintenant, toute femme enceinte risque d'être perçue comme une "faiseuse de procès" potentielle.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- on perdra des chances de progresser si on n'applique pas le décret.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- certains s'occupaient très bien des nouveau-nés, même dans les cas graves, et d'un coup on décrète qu'ils sont incompetents.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'informatique doit faire gagner du temps.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'organisation en réseau va alourdir les astreintes médicales et conduire à un épuisement professionnel.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- le transfert, c'est un regard sur le travail de l'autre.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A. Auriez vous des recommandations ou vœux concernant l'organisation du réseau dans votre région ?

Caractéristiques socio-professionnelles

Année de naissance : — — — —

Sexe : homme femme

Statut professionnel : Anesthésiste - réanimateur
 Gynécologue - obstétricien
 Gynécologue médical
 Médecin généraliste
 Médecin SMUR
 Pédiatre néonatalogue
 Puéricultrice
 Sage-femme

Lieu d'exercice : établissement privé
 cabinet médical à la campagne / en ville
 au sein de l'établissement privé
 établissement privé participant au service public
 établissement public type CHG ou CHI
 établissement public CHU
 PMI

Si vous avez une activité hospitalière (publique ou privée), même à temps partiel

Niveau de soins de la maternité : I II A II B III

Si vous avez une activité hospitalière publique, même à temps partiel

Type d'activité : statut hospitalier uniquement
 statut hospitalier + consultations privées
 vacations hospitalières

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.